



PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

Nominations de juges pour plaire à des bailleurs de fonds du PLQ ?

QUÉBEC – Dans une entrevue accordée au journaliste Alain Gravel de Radio-Canada, l'ancien ministre de la Justice Marc Bellemare a vidé son sac sur des pratiques douteuses qui auraient eu lieu au Parti libéral du Québec lorsqu'il était en poste.

Yves Chartrand
chartrand@ruefrontenac.com

Il soutient notamment que le premier ministre Jean Charest s'est livré à du trafic d'influence en cautionnant la nomination de juges demandée par de « grands collecteurs du parti » libéral du Québec pour plaire à des bailleurs de fonds.

Marc Bellemare, qui a détenu le portefeuille de la justice en 2003 et 2004 avant de démissionner, y est allé de déclarations tous plus fracassantes les unes que les autres lors de cette entrevue téléphonique.

Il a parlé de financement politique douteux au PLQ où il affirme avoir été témoin d'échanges d'argent comptant, de nominations partisans de juges et de pressions indues au sein du gouvernement,

rapporte Radio-Canada.

L'ancien ministre de la Justice a révélé notamment avoir nommé trois juges à la suite de pressions de collecteurs de fonds du PLQ qui exigeaient des « retours d'ascenseurs » en retour de contributions financières.

Une commande

Bellemare n'a pas nommé les bénéficiaires de ces nominations mais dit s'en être « plaint au premier ministre mais, semble-t-il c'était la façon de faire ».

« C'était une commande des grands collecteurs du parti et le premier ministre était d'accord avec ça », a-t-il déclaré à Alain Gravel lors de cette entrevue téléphonique. Cela revient à dire ni plus ni moins que Jean Charest a cautionné un trafic d'influence.

Par ailleurs, Marc Bellemare dit avoir assisté « de façon fortuite » à des échanges d'argent entre un permanent du PLQ et un « individu considéré comme un collecteur (d'argent) influent du parti ».

Cette personne était un entrepreneur en construction, précise-t-il. Il y avait des chèques, de l'argent comptant et une « liste de noms ». « Je m'en suis plaint au premier

ministre et je lui ai dit que c'était irrégulier et que c'était dangereux », raconte Bellemare.

Il ajoute que le chef libéral semblait « très bien informé » de ces transactions.

Veto financier

Toujours selon l'ancien ministre de la Justice, les collecteurs de fonds du PLQ exerçaient de l'obstruction sur des réformes visant à assurer l'indépendance des juges des tribunaux administratifs.

« Certains de ces importants collecteurs avaient une influence sur l'agenda législatif du gouvernement, dit-il. On sentait qu'il y avait un veto financier sur certains projets de loi. »

Marc Bellemare refuse de livrer un témoignage devant le Directeur général des élections, estimant que celui-ci est trop près du pouvoir. En outre, ses enquêtes sont privées alors que son vœu est de s'exprimer publiquement

devant une commission parlementaire ou dans le cadre d'une commission d'enquête publique.

On sait que le DGE a fait parvenir une convocation formelle à celui-ci. Mais il a refusé de s'y plier jusqu'à présent.

EN MANCHETTES

Nouvelles générales |

David Santerre

10 mois de prison : Ducarme Joseph satisfait de la sentence

Après avoir plaidé coupable de possession d'un silencieux pour pistolet, et d'avoir assailli un portier de bar en lui lançant une bouteille de champagne, des assiettes, des choux...

PAGE 3

Affaires |

Michel Van de Walle

La rémunération estimée de PKP grimpe à 8,5 M\$

Le président et chef de la direction de Quebecor, Pierre Karl Péladeau, a obtenu une rémunération évaluée à 8,49 M\$ en 2009.

PAGE 4



Sports | Daniel Cloutier

Stéphan Larouche : «Rarement vu Lucian aussi motivé»

Le comité de championnat de l'IBF a désigné l'arbitre américain Ernest Sharif, de Pittsburgh, pour travailler lors de ce combat de championnat mondial des poids super moyens que le groupe InterBox...

PAGE 7

La liberté pour un mafioso menacé d'expulsion

Le mafioso Moreno Gallo pourra demeurer en liberté en attendant les procédures d'expulsion vers l'Italie entamées contre lui.



La commissaire à l'Immigration Dianne Tordorf a pris cette décision lundi, même si elle n'exclut pas que le Calabrais de 64 ans puisse récidiver ou fuir le pays. Elle a toutefois qualifié de « sincères, crédibles et de bonne foi » les témoignages que le mafioso et sa femme ont livrés devant elle et croit que le couple ne brisera pas les conditions qui lui sont imposées, et qui feraient perdre la modique caution de 100 000 \$ déposée par la femme de Gallo.

Arrivé en 1954 au Québec, à l'âge de huit ans, Moreno Gallo avait son statut de résident permanent mais n'avait jamais obtenu sa citoyenneté canadienne. Les autorités s'en sont rendus compte après son arrestation pour bris de conditions à la suite de l'Opération Colisée en 2007 et ont entamé des procédures d'expulsion vers l'Italie pour « grande criminalité ».

Même s'il est très discret, Moreno Gallo est considéré comme l'un des membres influents du crime organisé italien. Certains le voyaient même comme le futur parrain de la mafia sicilienne de Montréal, pour succéder à Vito Rizzuto emprisonné pour meurtre aux États-Unis. Du milieu des années 80 jusqu'au début des années 2000, Gallo était connu pour avoir de nombreux contacts et

était celui à qui l'on confiait la tâche de régler les différends avec les membres des autres groupes criminels, notamment les Hells Angels.

Durant les années 70, il aurait mené certaines activités d'extorsion. En 1974, il a tiré trois balles dans la tête d'un revendeur de drogue et il a été condamné pour ce meurtre. Il est sorti de prison au bout d'une dizaine d'années et n'a jamais été repris par la justice jusqu'à ce que les caméras installées par les enquêteurs de l'Opération Colisée le surprennent en train de donner une liasse de billets au patriarche Nic Rizzuto dans le quartier général du clan, le café Consenza, sur la rue Jarry. C'est à la suite de cet événement qu'il a été arrêté pour bris de condition en 2007. Il était détenu depuis jusqu'à ce que la Commission nationale des libérations conditionnelles décide de lui donner une autre chance le 30 mars dernier. Il s'appretait à quitter l'Établissement Leclerc de Laval lorsque les agents des services frontaliers l'ont arrêté de nouveau en raison des procédures d'expulsion qui pèsent sur lui.

Une nouvelle vie

D'une stature imposante, Moreno Gallo est entré dans la salle d'audience de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada en toisant les nombreux photographes et cameramen qui le mitraillaient de leurs flashes.

« Votre Honneur, ma vie a changé. Je ne veux pas nuire à ma famille. Ma vie maintenant, c'est ma femme, mes enfants, mes petits-enfants et mon entreprise », a spontanément lancé d'une voix éteinte mais ferme le mafioso, interrompant une discussion entre la commissaire et les avocats, visiblement impatient et irrité par la longueur de celle-ci.

« J'ai confiance en mon mari », a répondu sa femme, Ada Crispino-Gallo, à une question de la commissaire qui mettait en doute sa capacité de reconnaître des individus qui ont



PHOTO LUC LAFORCE

un casier judiciaire ou qui sont associés au crime organisé italien et que Moreno Gallo ne pourra plus fréquenter, comme le stipulent ses conditions de remise en liberté.

Parmi la kyrielle de conditions imposées par la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) et la commissaire à l'Immigration, Moreno Gallo ne pourra plus fréquenter les cafés « de style italien

» et devra respecter un couvre-feu.

Il passera les six prochains mois dans une maison de transition avant d'obtenir sa liberté. Son plan de sortie prévoit qu'il s'occupera de son entreprise, une populaire boulangerie de la Petite-Italie, à Montréal.

Le débat sur le fond de son éventuelle expulsion en Italie aura lieu à une date qui sera déterminée plus tard.



La caricature du jour

Le Canadien fait les séries... finalement.



10 mois de prison

Ducarme Joseph satisfait de la sentence

Après avoir plaidé coupable de possession d'un silencieux pour pistolet, et d'avoir assailli un portier de bar en lui lançant une bouteille de champagne, des assiettes, des choux en brandissant vers lui un poteau de métal, c'est avec son plus radieux sourire que « l'incroyable » Ducarme Joseph a quitté le palais de justice, condamné à 10 mois de prison, remerciant même poliment le procureur de la Couronne.



L'éminent membre du gang de rue des Crips, qui a su échapper à toutes les tentatives de mauvais parti imaginées par ses rivaux depuis bien longtemps, mais surtout à une funeste fusillade dans son commerce de vêtements de la rue Saint-Jacques le 18 mars dernier, s'est présenté vêtu comme une carte de mode et le regard dur devant le juge Jean-Pierre Boyer ce lundi après-midi.

Son avocat, Me Gary Martin, a alors annoncé au juge que son client plaquait coupable d'avoir possédé le silencieux trouvé dans un tiroir de cuisine de sa résidence de Dollard-des-Ormeaux, à la suite d'une perquisition policière le 9 octobre dernier.

Et aussi à une affaire de voies de fait contre un portier inconnu du restaurant bar huppé du boulevard Saint-Laurent, le Buona Notte, un mois plus tôt.

Assiettes, choux et champagne

« Ducarme était avec des complices, quand le doorman s'est approché d'eux. Ils se sont fâchés, et Ducarme a vidé une bouteille de champagne, puis il a suivi le doorman en tenant vers lui un poteau qui sert à tenir une banderole devant le

bar, et s'est mis à courir derrière le doorman », a résumé la procureure, Me Anne-Marie Otis.

Puis, la victime s'est sauvée aux cuisines où l'ont pourchassée Joseph et ses complices. Les caméras de surveillance ont filmé les assaillants lançant vers le pauvre des assiettes et des choux. Me Martin a ajouté qu'on voit aussi voler une bouteille de champagne.

Le portier n'a jamais porté plainte et on ne sait pas s'il a été blessé.

Comme il s'agit pour lui d'une récidive en matière de possession d'arme à feu, la peine minimale était d'un an. Peine qui a été suggérée au juge Boyer par les deux avocats. En soustrayant le mois de détention préventive depuis son arrestation pour bris de condition quelques jours

après le double meurtre dans son commerce, comptant pour le double, il ne lui reste donc que dix mois.

Joseph satisfait

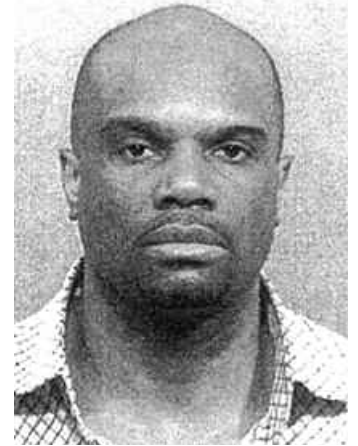
Ce qui sera suivi d'une probation d'un an, pendant laquelle il ne devra pas parler à ses complices. Quand Me Otis a par erreur mentionné le nom de Peter Christopoulos, l'une des deux victimes de la fusillade qui visait Joseph parmi les gens qu'il ne pouvait fréquenter, l'accusé, au visage très dur jusque là, s'est mis à sourire.

« Il est mort », a précisé Me Martin.

Finalement, on a décidé de confisquer 10 000 \$ des 50 000 \$ de caution qu'avait versée Joseph lors de sa remise en liberté l'automne dernier, arrêté lors de l'affaire du silencieux.

On a aussi retiré les accusations contre l'épouse de l'homme de 41 ans, Cheryl Bailey, qui était elle aussi accusée pour le silencieux trouvé dans leur maison.

Dans une fin d'audience marquée par un échange de blagues entre le juge, les avocats et Ducarme Joseph



Ducarme Joseph semblait satisfait de la tournure des événements.

qui a semé un malaise parmi le public qui assistait à l'audience, Joseph, affichant un sourire radieux, a demandé à son avocat de remercier la procureure, Me Otis.

Les coaccusés dans l'affaire du Buona Notte reviennent en cour mardi.



PHOTO D'ARCHIVES LUC LAFORCE

La rémunération estimée de PKP grimpe à 8,5 M\$

Le président et chef de la direction de Quebecor, Pierre Karl Péladeau, a obtenu une rémunération évaluée à 8,49 M\$ en 2009.



Selon la circulaire de la direction rendue publique, cette rémunération est composée d'un salaire de 1,2 M\$ auquel s'est ajouté un boni de 1,6 M\$. La valeur de cette prime est liée à la performance financière de l'entreprise ainsi qu'à l'atteinte de certaines étapes du plan stratégique de l'entreprise (« lancement du 3G et convergence des médias », précise-t-on). Elle est déterminée par le comité de rémunération de la compagnie.

À ces sommes s'ajoutent les options d'achat d'actions dont la valeur est estimée à 5,67 M\$. La

circulaire de la direction précise qu'il ne s'agit pas d'un « montant en espèces reçu par le haut dirigeant visé » puisque l'exercice éventuel des options dépendra de l'évolution du titre de Quebecor sur le marché boursier au cours des prochaines années.

Le reste de la rémunération de Pierre Karl Péladeau, de l'ordre de 10 000 \$, est constituée de la valeur du plan de retraite ainsi que de dividendes.

L'an dernier, la rémunération totale estimée du président de Quebecor frôlait les 7 M\$, incluant les options d'achat d'actions. Le salaire de base était le même, 1,2 M\$, mais aucun boni n'avait été versé.

Dépatie mieux rémunéré

Fait à noter, ce n'est pas Pierre Karl Péladeau qui a bénéficié de la rémunération estimée la plus élevée l'an dernier chez Quebecor mais le président de Vidéotron, Robert Dépatie. En effet, toujours selon la circulaire de la direction, la rémunération totale estimée de M. Dépatie a atteint l'an dernier 8,54 M\$, soit environ 50 000 \$ de plus que M. Péladeau.

M. Dépatie a obtenu un salaire de base de 800 000 \$. À cela se sont

ajoutés des bonis, l'un de 1,1 M\$ à court terme ainsi qu'une somme de 1,53 M\$ à long terme, qui n'a pas encore été versée.

Le président de Vidéotron bénéficie également d'options d'achat d'actions dont la valeur est estimée à 4,96 M\$. Précisons que dans son cas, il s'agit d'actions de Quebecor Media, qui ne sont pas transigées sur les marchés boursiers.

Le reste de la rémunération estimée de M. Dépatie est constitué de la valeur du plan de retraite (147 600 \$).

Autres dirigeants

Parmi les autres dirigeants de Quebecor dont la rémunération est maintenant publique, il y a celle du vice-président finances, Jean-François Pruneau, dont la rémunération totale est estimée à 494 500 \$, en incluant les options d'achat d'actions.

L'ancien vice-président finances, Louis Morin, qui est parti le 31 mars 2009, a obtenu 856 523 \$, mais dont 725 000 \$ sont une somme forfaitaire versée au moment de son départ.

Enfin, Yvan Gingras, le chef des opérations de la Corporation Sun Media, a obtenu une rémunération totale estimée à 976 498 \$, en in-



PHOTO D'ARCHIVES LUC LA FORCE

cluant les options, tandis que Pierre Dion, le président de TVA, a empoché 895 603 \$, dont la moitié environ sous forme de salaire et l'autre moitié sous forme de boni annuel et de valeur ajoutée à son plan de retraite.

Départs du conseil

Signalons enfin que la circulaire précise que deux membres du conseil d'administration, soit Érik Péladeau de même que Robert Dutton (président de Rona), ont décidé de ne pas demander de renouvellement de leur mandat. Le président de Couche-Tard, Alain Bouchard, avait quitté le conseil en cours d'année.

L'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra cette année au siège social même de Quebecor, le mercredi 12 mai.

Telus investit 250 M\$ au Québec

La société de téléphonie TELUS a annoncé ce lundi un investissement de 250 millions de dollars au Québec en 2010, dans le but de continuer à étendre la portée et la vitesse de ses services filaires et mobiles évolués à large bande à plus de collectivités du Québec.

La société de téléphonie TELUS a annoncé ce lundi un investissement de 250 millions de dollars au Québec en 2010, dans le but de continuer à étendre la portée et la vitesse de ses services filaires et mobiles évolués à large bande à plus de collectivités du Québec.

« Depuis l'an 2000, TELUS a fait des dépenses en immobilisations et en exploitation de plus de 7,6 milliards de dollars au Québec. En déployant des réseaux large bande de

fibres optiques, TELUS démontre son engagement profond envers la province et donne aux collectivités du Québec accès à certaines des meilleures technologies de télécommunications mondiales à la maison et en entreprise », a déclaré François Côté, vice-président à la direction et président de TELUS Québec et de TELUS Solutions en santé.

En 2010, TELUS continuera à investir des sommes qu'elle qualifie de « colossales » dans ses infra-

structures à large bande, qui prendront en charge une gamme de services Internet évolués et ses services de transmission de données.

Un des nouveaux services de TELUS, lancé récemment dans l'ouest du Canada, est une version évoluée du service de télévision numérique Haute Définition TELUS fonctionnant à l'aide de Mediroom de Microsoft, une technologie IP de pointe qui, prétend la société, se démarque à l'échelle mondiale.

Écrit par RueFrontenac.com

Polytechnique triomphe aux Génie **avec neuf prix**

Après s'être fait voler la vedette par J'ai tué ma mère à la Soirée des Jutra, le film Polytechnique s'est repris lundi soir au Gala des Génie à Toronto en remportant neuf prix dont ceux du meilleur film, de la meilleure réalisation et du meilleur scénario.



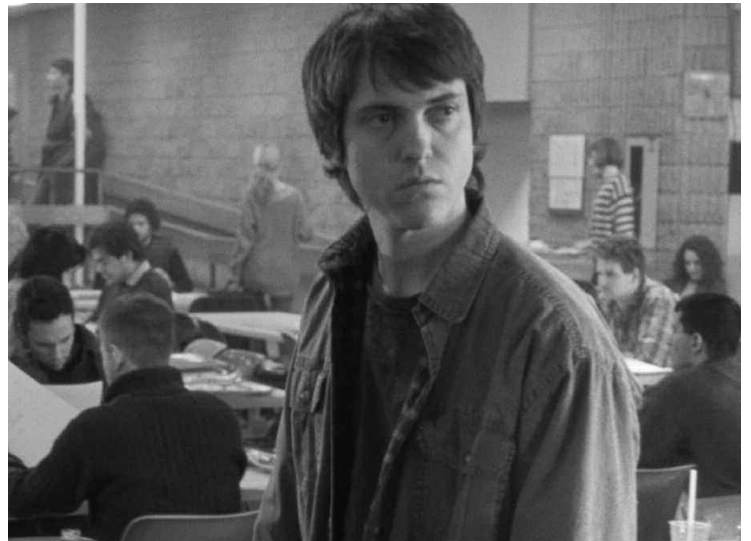
Le drame de Denis Villeneuve inspiré de la tuerie du 6 décembre 1989 a récolté de plus les prix de la meilleure actrice (Karine Vanasse), du meilleur acteur de soutien

(Maxim Gaudette), de la meilleure direction photo, du meilleur montage, du meilleur son et du meilleur montage sonore.

Parmi les autres films québécois qui se sont illustrés, mentionnons Grande Ourse : la clé des possibles avec deux prix (meilleurs maquillage et meilleure musique originale), Le jour avant le lendemain (meilleurs costumes) et De père en flic (Bobine d'or, remise au film ayant récolté le plus d'argent au box office canadien).

Et J'ai tué ma mère dans tout cela ? Curieusement, le premier long métrage de Xavier Dolan qui a été célébré partout dans le monde a été totalement ignoré des membres de l'Académie des Génie et n'a obtenu aucune nomination – un oubli que le producteur du film a d'ailleurs dénoncé haut et fort. Dolan a donc dû se contenter du prix Claude Jutra, remis au réalisateur du meilleur premier film.

Ce n'est pas la première fois que les prix Génie, l'équivalent des Jutra



Maxim Gaudette a été récompensé pour son rôle du tireur fou Marc Lépine.

à l'échelle canadienne, font des mécontents chez les producteurs et artisans québécois. Rappelons que certains producteurs québécois, dont celui de Dédé à travers les

brumes, avaient décidé de ne pas inscrire leurs films aux Génies cette année pour diverses raisons (absence de visibilité, coût élevé des inscriptions...).

Roger Waters et The Wall au Centre Bell

Roger Waters, bassiste de la mythique formation Pink Floyd, interprétera dans son intégralité l'album The Wall au Centre Bell le 19 octobre prochain, dans le cadre d'une nouvelle tournée mondiale.

Philippe Meilleur

meilleurp@ruefrontenac.com

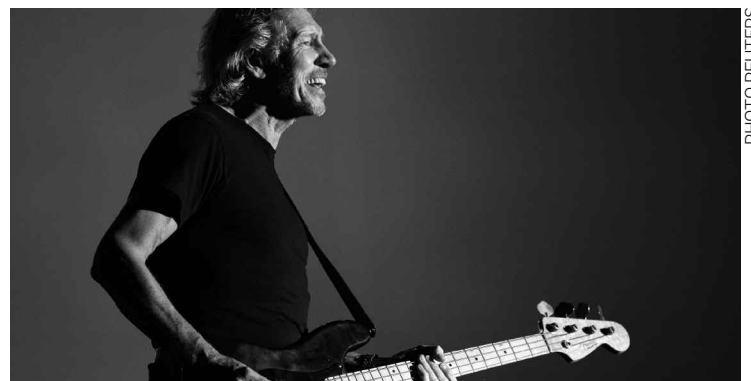
Waters, qui avait offert un spectacle similaire pendant sa tournée The Dark Side of the Moon, en 2006 et 2007, célébrera ainsi le 30^e anniversaire de ce qui est l'un des al-

bums les plus célèbres du rock progressif.

Sur son site Web, le vieux routier explique avoir choisi de revisiter The Wall pour « esquisser certaines comparaisons » entre la société actuelle et celle de l'époque. Il s'agira probablement de la dernière tournée de la carrière de Roger Waters, 66 ans.

Plus de 35 villes nord-américaines accueilleront le concert cet automne.

Au moment de mettre en ligne, la date de mise en vente des billets n'avait toujours été annoncée.



Roger Waters célébrera le trentième anniversaire de la sortie de l'album The Wall à Montréal, en octobre prochain.

PHOTO REUTERS

RF Sports



Les joueurs du Canadien ont amorcé, lundi à Brossard, leur préparation en vue du premier affrontement contre les Capitals jeudi.

Martin :

« Nous avons été compétitifs face aux Capitals »

Parce que le Canadien s'est bien tiré d'affaire en obtenant cinq points sur une possibilité de huit lors de ses confrontations face aux Capitals de Washington cette saison, les joueurs de Jacques Martin espèrent pouvoir causer une énorme surprise en première ronde en disposant de la meilleure équipe de la LNH.



Et l'entraîneur en chef ne se privera pas pour montrer les bandes vidéo de ces matchs à ses hommes pour leur rappeler ce qu'il faut faire pour enrayer la grosse machine des Capitals.

Le 20 novembre, le Canadien l'avait emporté 3 à 2 à Washington avant de perdre 4 à 3 en tirs de barrage huit jours plus tard au Centre Bell.

Le 5 janvier, les Capitals l'ont emporté 4 à 2, mais le Tricolore s'est vengé le 10 février avec une victoire de 6 à 5 obtenue en prolongation à Montréal grâce à un but de Tomas Plekanec.

En d'autres mots, tous les matchs ont été chaudement disputés.

Un bon défi

« Cette série contre les Capitals représente un bon défi pour notre équipe, a raconté Martin lundi, lors de son point de presse. Nous avons été compétitifs contre eux durant toute l'année et nous avons trois jours devant nous afin de bien préparer l'équipe en vue de cette série.

« Les Capitals ont connu une saison exceptionnelle, a-t-il continué. Ils possèdent l'une des meilleures offensives dans la ligue et ils misent sur une super-vedette en Ovechkin.

« On les respecte. Nos joueurs seront prêts jeudi pour livrer une bonne bataille aux Capitals. La pression sera sur eux et non pas sur nous. »

Une bonne fiche depuis la pause olympique

Martin a souligné que, malgré les trois défaites subies lors de la dernière semaine, le Canadien a bien joué depuis la pause olympique (fiche de 10-5-4).

« On a remporté de gros matchs à New York et à Philadelphie, a-t-il rappelé. On a pleinement mérité de participer aux séries, malgré notre 16e rang au classement général (des deux associations).

« On a la chance de pouvoir miser sur deux gardiens de but numéro 1 et on a pleinement confiance en eux. Halak est fin prêt pour les séries. Price aussi. »

Ovechkin n'a marqué qu'un but

Le Canadien ne parviendra cependant pas à battre les Capitals s'il se fie uniquement sur ses gardiens.

« Tout le monde devra faire sa part, a raconté Brian Gionta. Les Capitals misent sur plusieurs bons joueurs offensifs et il faudra être constamment sur un pied d'alerte en ne les quittant pas des yeux.

« L'idée est de parvenir à limiter

leur production offensive car on sait bien qu'il est impossible de menotter complètement des gars comme Ovechkin, Semin, Backstrom et compagnie. »

Ovechkin n'a récolté qu'un but et trois mentions d'aide en quatre matchs contre le Canadien cette saison.

Lapierre : « Il faudra fermer le jeu »

« On a bien fait contre les Capitals parce qu'on a compris que la meilleure façon de les battre, c'est de jouer de façon serrée et simple », a souligné Maxim Lapierre.

« Il faudra fermer le jeu et éviter les revirements, a-t-il ajouté. On a des chances d'éliminer les Capitals si on joue en équipe. Il faudra jouer avec émotion et avec cœur. »

Mathieu Darche est enthousiaste à l'idée de participer aux séries éliminatoires pour la première fois dans la LNH.

« Je ne dis pas ça pour faire plaisir à nos partisans, mais je crois réellement en nos chances de gagner la série contre les Capitals », a-t-il lancé.

Stéphan Larouche :

« Rarement vu Lucian aussi motivé »

Le comité de championnat de l'IBF a désigné l'arbitre américain Ernest Sharis, de Pittsburgh, pour travailler lors de ce combat de championnat mondial des poids super moyens que le groupe InterBox présentera samedi soir prochain au Centre Bell.



DANIEL CLOUTIER

cloutierd@ruefrontenac.com

Sharis sera donc le troisième homme dans le ring lorsque débuttera cet affrontement que diffusera le puissant réseau de télé américain HBO, un combat de 12 rounds opposant le gaucher montréalais Lucian Bute (25-0-0) au droitier colombien Edison Miranda (33-4-0).

Rappelons que Bute, un Québécois d'origine roumaine, défendra alors pour la cinquième fois son titre mondial des 168 livres de l'IBF qu'il avait conquis le 19 octobre 2007 au Centre Bell, en battant par K.-O. technique un autre boxeur colombien reconnu pour sa redoutable force de frappe, Alejandro Berrio.

Les juges seront les Montréalais Jack Woodburn et Benoit Roussel, ainsi que l'Américain George Hill, de Philadelphie.

Darrell Peoples, du New Jersey, a été désigné superviseur de l'affrontement.

Bute a bien fait ses devoirs

L'entraîneur de Bute, Stéphan Larouche, accorde une note parfaite à son protégé pour le travail qu'il a accompli durant ces trois mois de préparation.

« Lucian est un travailleur infatigable lorsqu'il se prépare pour un



Lucian Bute s'est entraîné comme un forcené en Floride, selon son entraîneur Stéphan Larouche.

combat de boxe », affirme Larouche.

« Il est tellement déterminé ! Il mange, dort et sue dans le seul but d'atteindre son objectif : gagner avec éclat.

« Je ne pense pas l'avoir déjà vu aussi motivé à quelques jours d'un combat. Lucian ne veut pas seulement battre Miranda, il veut en mettre plein la vue aux dirigeants du réseau de télé américain HBO. Je m'attends à une superbe performance de sa part samedi soir prochain au Centre Bell. »

Bute, qui réduira la cadence cette semaine dans le but de refaire le plein d'énergie, est rentré samedi de Miami, où il a fait le gros de sa préparation.

Les combats de soutien

Le groupe InterBox présentera cinq combats de soutien samedi soir. Le principal impliquera le gaucher québécois Renan St-Juste (20-1-1), qui se mesurera au Colombien Dionisio Miranda (20-5-2) dans le cadre d'un combat de championnat nord-américain des poids moyens de la NABA (affiliée à la WBA) et de la Conférence continentale des Amériques, version du WBC.

St-Juste est actuellement classé aspirant numéro huit au titre mon-

dial des 160 livres de la WBA, que détient l'Allemand Felix Sturm (33-2-1). Quant à Dionisio Miranda, c'est lui qui avait vaincu le Québécois Sébastien Demers (31-2-0) de justesse le 1er août 2008 à la Gare Windsor, pour ainsi conquérir la couronne nord-américaine vacante des poids moyens de la NABA.

De son côté, le nouveau champion canadien des poids super plumes (130 livres), Pier-Olivier Côté (10-0-0), il fera face au Mexicain Hugo Pacheco (7-12-1) dans un combat prévu pour six rounds.

Le poids super coq (122 livres) Sébastien Gauthier (17-2-0) affrontera Jason Hayward (6-8-0), ce boxeur de Terre-Neuve que Côté avait vaincu aux points le 28 novembre au Colisée Pepsi à Québec (lors du combat revanche entre Lucian Bute et Librado Andrade), dans un match d'un championnat canadien des 130 livres.

Les deux premiers combats de la soirée impliqueront le poids super moyen (168 livres) Francy N'Tetu (2-0-0), de Chicoutimi, et Nathalie Forget (2-0-0), de Montréal. N'Tetu aura pour rival le Néo-Écossais Juan Sanchez (3-5-1) tandis que dans le seul combat féminin de la soirée, Forget se frottera à la Dominicaine Dominga Olivo (7-5-1).

St-Juste sait ce qu'il a à faire

Renan St-Juste sait pertinemment que Miranda fera l'impossible pour le frustrer et le neutraliser avec sa très longue portée. C'est la recette qu'il avait utilisée pour compliquer l'existence de Demers.

« Miranda a de très longs bras, j'en suis conscient, mais je me suis entraîné durant plusieurs semaines avec des gars possédant une stature comparable à la sienne », a confié St-Juste lundi matin.

« Je sais ce que j'ai à faire pour réduire son champ d'action. Chose certaine, il y a moyen de le faire tomber. Il a perdu ses deux derniers combats significatifs par mise hors de combat. »

Le 8 janvier, dans la région de Los Angeles, Miranda avait encaissé un revers par K.-O. au 10e round face au Russe Roman Karmazin (40-3-1), dans le cadre d'un match éliminatoire décisif au championnat mondial des poids moyens de l'IBF.

Lors de son combat révélateur disputé le 27 février 2008 à Newark, au New Jersey, Miranda avait été knock-outé en moins de deux rounds par le Dominicain Giovanni Lorenzo (28-2-0), qui est présentement classé quatrième aspirant au titre mondial de l'IBF.

Le Canadien n'a aucune chance contre les Capitals

Les joueurs du Canadien ont offert un rendement si décevant au cours des trois dernières semaines de la saison, perdant huit de leurs 11 dernières parties, qu'il faudrait « en fumer du bon » pour prédire qu'ils peuvent gagner en première ronde des séries contre la grosse machine des Capitals de Washington, qui est largement favorite pour remporter la coupe Stanley.



PIERRE DUROCHER

durocherp@ruefrontenac.com

Lorsqu'on entre dans les séries par la fenêtre du sous-sol, ça n'inspire rien de bon. L'an dernier, les joueurs du Canadien ont fini la saison en queue de poisson et ils ont été avalés tout rond par les Bruins de Boston.

On se souvient bien que ça n'avait duré que quatre matchs et que ça s'était terminé dans la controverse avec Carey Price imitant Patrick Roy en levant les bras au ciel.

Une victoire, pas plus

Ça ne durera pas bien plus longtemps cette année. Le Canadien, à qui on avait prédit la huitième place en début de saison, se fera éliminer en cinq rencontres par la bande à Ovechkin. Il n'a aucune chance de gagner une série 4 de 7 contre de tels rivaux.

Les Capitals sont tout simplement trop forts, eux qui ont récolté 33 points de plus au classement que leurs adversaires de première ronde. Si je prédis que le Canadien va gagner un match dans cette série, c'est parce José Théodore risque d'en arracher encore une fois au Centre Bell, où la foule aime se mettre sur son dos.

Il faut cependant savoir que Théodore présente une fiche remarquable de 20-0-3 depuis le 13 janvier. Il est méconnaissable.

Une différence de 101 buts !

Les Capitals forment toute une machine offensive. Ils ont marqué pas moins de 318 buts cette saison. C'est 101 de plus que le Canadien. Méchante différence !

Ils ont la meilleure attaque massive de la LNH avec un taux d'efficacité de 25,2 pour cent.

Ils misent sur deux marqueurs de plus de 100 points en Alexander Ovechkin (104) et Nicklas Backstrom (101), sur un marqueur de 50 buts en Ovechkin, sur un marqueur de 40 buts en Alexander Semin et sur un marqueur de 30 buts et plus en Backstrom (33).

De plus, les Capitals comptent sur quatre autres marqueurs de 20 buts et plus, soit Brooks Laich (25), Mike Knuble (29), Tomas Fleischnmann (23) et Eric Fehr (21), sans oublier les 19 buts du meilleur défenseur de la LNH, Mike Green (total de 76 points).

Le Canadien, lui, ne mise que sur trois marqueurs de 20 buts, soit Brian Gionta (28), Michael Cammalleri (26) et Tomas Plekanec (25). C'est la pire équipe de toute la ligue au chapitre du nombre de buts marqués à 5 contre 5, avec 132.

En somme, c'est un affrontement entre David et Goliath.

Les Capitals forment une équipe plus aguerrie

Je le sais. On a déjà assisté à de grosses surprises en première ronde des séries et le Canadien est justement une équipe imprévisible, capable du meilleur comme du pire.

Les plus optimistes aiment rappeler que le Tricolore n'avait pas fini la saison en force lors de ses dernières conquêtes de la coupe Stanley, en 1986 et en 1993. Mais personne ne réussira à me convaincre que les équipes de 1986 et de 1993 n'étaient pas supérieures à l'actuelle. Ça ne vaut même pas la peine d'essayer d'établir des comparaisons.

En plus de miser sur plusieurs gros canons, les Capitals sont allés chercher des joueurs de soutien d'expérience afin d'ajouter de la « profondeur » à l'équipe, qui avait été éliminée en sept matchs par les Penguins de Pittsburgh en deuxième ronde le printemps dernier.

On pense à des joueurs comme Brendan Morrison, Éric Bélanger,

Scott Walker et Joe Corvo. Ils forment une équipe plus aguerrie.

Des joueurs clés fatigués

Ce qui ne m'inspire pas confiance chez le Canadien est le rendement décevant de ses joueurs clés en fin de saison.

Jaroslav Halak et Tomas Plekanec, les deux meilleurs joueurs de l'équipe en 2009-2010, ont fait voir des signes de fatigue évidents au cours du dernier droit.

Halak a même offert, samedi soir contre les Maple Leafs, l'une de ses pires prestations de la saison. Il était nerveux et hésitant devant son filet. Je ne serais pas surpris de voir Carey Price le remplacer après deux matchs, lui qui a très bien fait contre les Capitals cette saison (2-1-1).

Plekanec, de son côté, ressemblait en fin de saison à une voiture qui roule sur trois cylindres au lieu de quatre. Il est visiblement éreinté d'avoir transporté l'équipe sur ses épaules pendant plusieurs mois.

Le joueur de centre tchèque a marqué quelques buts au cours des dernières semaines, mais il faut prendre note qu'il n'a récolté que deux petites mentions d'aide dans les 23 derniers matchs.

Abandonné par ses ailiers

C'est vrai qu'il est difficile d'obtenir des mentions d'assistance lorsque tes principaux ailiers sont en panne sèche. Michael Cammalleri n'a pas trouvé le fond du filet à ses

12 derniers matchs, tandis qu'Andrei Kostitsyn dort au gaz, au point de s'être retrouvé sur le banc en troisième période samedi.

Il y a aussi Andrei Markov qui n'a pas bien paru en fin de saison, sauf lors du dernier match contre les Maple Leafs.

Ce n'est pas tout : Benoit Pouliot (un but en 14 matchs) ressemble à ce joueur qu'il était au Minnesota, tandis que le dernier but de Scott Gomez remonte au 9 mars, soit il y a 14 parties. Dominic Moore n'a pas marqué de but à ses 16 dernières rencontres.

Le duo Hamrlik-Spacek ne produit pas

À la défense, Jaroslav Spacek n'a pas compté un but à ses 47 derniers matchs, tandis que son partenaire de jeu Roman Hamrlik n'a pas marqué à ses 24 dernières parties.

L'attaque massive du Canadien a beau avoir terminé au second rang dans la LNH avec un taux de succès de 21,8 pour cent, elle n'a produit que 9 buts lors des 66 dernières occasions, pour une faible moyenne de 13,6 pour cent.

Voilà, vous avez des chiffres plein la caisse pour bien mûrir vos décisions quant à vos paris en vue des séries. Si votre amour inconditionnel pour le Canadien vous fait croire qu'il peut tout de même éliminer les favoris pour remporter la coupe Stanley, on peut juste vous suggérer de ne pas mettre trop d'argent là-dessus !



Tomas Plekanec, avec ses 70 points, mène l'une des plus faibles attaques de la LNH.

PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN